

Portus Aepatiaci lez Boulogne

Jules Vannérus

Citer ce document / Cite this document :

Vannérus Jules. Portus Aepatiaci lez Boulogne. In: Revue des Études Anciennes. Tome 46, 1944, n°3-4. pp. 299-317;

doi : <https://doi.org/10.3406/rea.1944.3292>

https://www.persee.fr/doc/rea_0035-2004_1944_num_46_3_3292

Fichier pdf généré le 22/04/2018

PORTUS AEPATIACI LEZ BOULOGNE

Parmi les noms de lieux énumérés dans la *Notitia Dignitatum*, il en est trois qui ont depuis longtemps excité la curiosité des érudits français et belges, car ils concernent des officiers relevant du duc de la Belgique Seconde :

*Sub dispositione viri spectabilis ducis Belgicae Secundae :
Equites Dalmatae, Marcis, in littore Saxonico,
Praefectus classis Sambricae, in loco Quartensi sive Hornensi,
Tribunus militum Nerviorum portu Aepatiaci*¹.

On a cherché Marcis à Mardick (à 9 km. à l'ouest de Dunkerque), à Marquise, entre Calais et Boulogne, et à Marck (à 9 km. à l'ouest de Calais, emplacement auquel je me rallie pour ma part). Quant au *locus Quartensis sive Hornensis*, on l'a longtemps placé à Quartes, sur la route Bavai-Reims, au passage de la Sambre, et à Hargnies, entre Bavai et Quartes ; cette identification, admise par Ernest Desjardins, se recommandait, il faut bien l'avouer, d'analogies de noms suggestives, mais fallacieuses, car on a reconnu, depuis, que nous avons affaire ici, sans conteste possible, à la Somme (*Samara*), à la Canche (*Quartensi* devant se lire *Quantensi*) et au cap Hornu, à l'embouchure de la Somme. Près du château d'Étaples, à l'embouchure de la Canche, ont été découvertes des tuiles portant la marque de la *Cl(assis) Sam(brica)*, la flotte même mentionnée par la *Notitia*².

En ce qui concerne le *Portus Aepatiaci*, le mystère subsiste entier. Ce n'est pas qu'on n'en ait point cherché l'emplacement un peu de tous côtés, mais on n'est pas parvenu, jusqu'à présent, à invoquer d'argument convaincant en faveur d'aucun des sites proposés. Cependant, les hypothèses se sont fait jour dès la fin du xvi^e siècle.

En 1593, dans son commentaire de la *Notitia*, publié à Venise, Guido

1. Édition E. Boecking, Bonn, 1839, p. 108 ; O. Seck, Berlin, 1876, p. 297 (Occ. XXXVIII). Variantes : *portue patiaci, portuae patiaci, portus patiaci, ... portu epatiaci*. Une vignette représente un *castellum*, hexagonal, à trois portes, mais c'est un type stylisé, sans aucune valeur documentaire ; elle est aussi reproduite, de même que les autres du codex, dans l'édition de Guido Panciroli, Venise, 1593, p. 175 ; également dans l'album publié par la Bibliothèque nationale, Département des Manuscrits, avec la reproduction réduite des 105 miniatures du manuscrit latin 9661, à la pl. 100, où le château ne comporte que deux tours, avec une seule porte d'entrée.

2. A. Grenier, *Archéologie gallo-romaine*, I, 1931, p. 390-391.

Panciroli se demande (p. 176) si ce n'est pas le *Petrumviaco* de la Table de Peutinger (sur la route de Beauvais à Rouen), tout en reconnaissant que l'on ne sait rien de ce port¹.

En 1656, Bucherius, notant que ce passage de la *Notitia* se rapporte aux ports des Morins et au *littus Saxonicum*, signale que d'aucuns le placent à l'embouchure de la rivière d'Authy, qui sépare l'Artois de la Picardie, à l'endroit appelé par les habitants *Pas d'Authy*, mais ce nom est trop récent pour pouvoir remonter à une telle antiquité ; il préfère, pour sa part, lire *Portu Gessoriaci*, grâce à un modique changement de lettres : s'il en est ainsi, la *classis Sambrica* devait se trouver à *Witsand* (Wissant), entre *Mardick* et *Gessoriacum* (autrement dit *Bononia* ou Boulogne à l'extrémité du promontoire *Itium* de Ptolémée)².

Cette correction *Portu Gessoriaci* est admise en 1675 par Adrien de Valois, d'autant plus qu'il ne faut changer que quatre pauvres petites lettres (*litterulae*), A en G, P en S, A en O, T en R ; certes, la *Notitia* ne mentionne nulle part port plus célèbre et où semblable mention se ferait-elle si ce n'est sur les rivages de la province de Belgique³ ?

En 1760, d'Anville nous mène bien loin de Boulogne. Pour lui, « c'est sur la côte qui s'étend depuis le district des *Morini* jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, où se terminait la Belgique, qu'il faut chercher le *Portus Aepatiaci*. Le lieu que l'on tient avoir été autrefois le plus fréquenté dans le canton voisin de la mer est celui que pour cette raison on a appelé *Aldoburgum*, *Oudenburg*, ou le *Vieux-Bourg*. La rivière d'Iper, dont l'embouchure est aujourd'hui à Nieuport, ne s'y rendoit autrefois que par un bras... et elle continuoit son cours parallèlement à la côte, communiquant à la mer par une seconde embouchure près d'Ostende, puis d'Aldeborg tendant à Bruges, en conservant le nom d'Iper... On sçait encore que Bruges communiquoit à la mer, non seulement par un canal vers Lamins-fleet, qui a pris le nom de Sluys ou d'Écluse, mais encore par un autre, qui se débouchoit dans un port dont le nom étoit *Scarp-haut*, qui fut détruit par la violence des marées en 1334, et dont on voit quelques vestiges auprès de Blankenberg. Or, en supposant que la position d'*Ald-Borg*, comme n'étant pas précisément sur le rivage, ne puisse représenter le *P. Aepatiaci*, il y a quelque appa-

1. « Quid esset, non apparet. » C'est sans doute la vague ressemblance du commencement et de la désinence des deux noms qui a amené Panciroli à cette bizarre identification. *Petrum. viaco* est appelé *Petromantalum* et *Petromantalium* dans l'Itinéraire d'Antonin (édit. Cantz, p. 59). Avec raison Böcking objecte à l'identification de Panciroli que *Petrum viaco* devait se trouver dans la *Lugdunensis Secunda*, et non en Belgique Seconde. K. Miller, *Itineraria Romana*, col. 99 et 110, place cette station entre Saint-Clair-sur-Epte et Magny (Seine-et-Oise) ; ce nom de rivière, l'Epte, aurait-il induit Panciroli en erreur ? Il n'a cependant aucun rapport avec *Epatiicum* (car il est écrit *Itta*, *Etta*, puis *Etha* en 1070, *Epta* en 1119, etc., la dernière forme étant la seule avec un *p*. Cf. De Blosseville, *Dict. top. de l'Eure*, p. 77).

2. *Belgium Romanum*, p. 495.

3. *Notitia Galliarum*, p. 232-233.

rence que celui dont on vient de faire la découverte peut en tenir lieu ». Contre la correction *Aepatiaci* en *Gesoriaci*, d'Anville objecte très judicieusement qu'à l'époque de la *Notitia* le nom de *Bononia* avait déjà succédé à celui de *Gessoriacum*¹.

L'année d'après, cependant, la correction *Gesoriaci* est adoptée par Wastelain², tandis qu'en 1769 Des Roches déclare que notre port « doit avoir été entre Ostende et l'Écluse³ » : il se rangeait donc à l'avis de d'Anville. Par contre, en 1787, il reste dans une prudente réserve ; il avoue qu'il lui a été impossible de « deviner la position du *P. Aepatiaci* : on sait qu'il est fait mention de ce port dans la Notice de l'Empire, mais tout ce qu'on voudrait savoir au delà échappe à nos recherches. Ce port a dû exister entre l'embouchure de la Seine et celle de l'Escaut⁴ ». C'est près d'Ostende qu'en 1792 l'historien de cette ville, Bowens, veut chercher le port, en rejetant Scharphout⁵.

En 1839, le consciencieux Böcking, l'éditeur de la *Notitia Dignitatum*, se préoccupe également de la situation du *Portus* ; ce nom lui semble corrompu, et il penserait à lire *Portu Aduatico* ou *Aduaticorum*, à la Sambre (*ad Sabim fl.*), si ce nom ne nous entraînait pas en Germanie Seconde. Aussi, jusqu'à plus ample informé, si l'on rejette la conjecture de Valesius, adopterait-on peut-être celle qui lui vient à l'esprit : lire *Portu Levaciaco* ou *Levaciorum* et chercher ce port sur le fleuve *Tabuda* (Hont ou Escaut occidental) ; les *Levaci* sont cités par César parmi les clients des Nerviens⁶.

Sous l'influence de cette localisation, Van der Rit propose en 1852, dans son étude sur *Les grandes chaussées de l'Empire romain en Belgique*, Bouchaute, au nord de Gand, sur une anse du même Hont, le Braakman, emplacement que Gauchez défendit avec conviction trente ans plus tard, y faisant même aboutir une route romaine venant de Bavai par Gand⁷.

1. *Notice de l'ancienne Gaule*, p. 530 (cf. Boccking, p. 842).

2. *Description de la Gaule Belgique*, p. 384.

3. *Mémoires sur la Question : Quels étoient les endroits... qui pouvoient passer pour villes avant le septième siècle*, Brux., 1770, p. 50-52.

4. *Hist. anc. des Pays-Bas autrichiens*, p. 181.

5. Parce que près de Blankenberge il n'y a jamais eu d'anse ou de crique où les Romains auraient pu mettre leur flotte à l'abri. En 1842, dans son *Histoire d'Ostende*, Pasquini, repoussant l'idée d'un port romain sur la côte belge, admet que le *P. Epatiicus* et le *P. Itius* ont dû se trouver près de Boulogne (C. Loontjens, *Epatiicus* (Hamer, mars 1944).

6. *Ouvr. cité.*, p. 843. La situation que nous devons assigner aux *Levaci* (« au N.-O. des *Nervii* », comme dit Besnier, *Lexique de géogr. anc.*, p. 429) enlève toute vraisemblance à cette hypothèse.

7. *Topographie des voies romaines de la Belgique*, 1882, p. 196-201. Gauchez souligne avec assurance les avantages du *P. Aepatiacus*, protégé par l'actuelle Digue du comte Jean : c'est dans ce port que « l'on s'embarquait pour l'extrémité de l'Empire, relâchant à l'île de Walcheren, près de Dombourg et du *fanum Nehalenniae* ; c'était également le mouillage des navires en partance pour le *Portus Itius* et les côtes de la Morinie... ». Bouchaute est encore admis en 1911 par Fr. Huybrichts, *Les occupations principales de la Belgique... à l'époque romaine*, Malines (carte).

En 1876, Ernest Desjardins n'exprime pas d'opinion à propos de l'emplacement de notre port, dans le tome I de sa *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine* (p. 375 et 376) : « On a cherché à identifier tour à tour avec *Bononia* deux des trois stations militaires placées par la *Notice des dignités* sous le commandement du *dux* de Belgique ; l'une... appelée *Marci*, l'autre, où résidait le « tribun des soldats « nerviens, dans le *portus Aepatiacus*... ». Pour ces deux stations, malgré les efforts des commentateurs, il semble impossible d'arriver à établir une analogie même éloignée de ces noms avec *Bononia*. » Dans le tome III, toutefois, Desjardins indique (p. 493) Blankenberge, avec un point d'interrogation.

Nous revenons à Boulogne avec l'historien de cette ville, Haigneré, qui écrivait en 1880 : « La *Notice des Dignités* y place le tribun militaire des Nerviens,... mais cet honneur lui est disputé par quelques topographistes, parce que les manuscrits de la *Notice*, qui sont fort défectueux, donnent à lire *portu Aepatiaci*, au lieu de *p. Gessoriaci. Aepatiacus*, parfaitement inconnu d'ailleurs, est un mot dont les éléments graphiques se rapportent trait pour trait à *Gessoriacus*¹. »

Puis ce sont encore d'autres localités qu'on nous propose. Pour Holder, en 1896, ce serait Nieuport (au sud-ouest d'Ostende, à l'estuaire de l'Yser)². En 1920, Jullian suggère, avec un point d'interrogation, Étapes, « qui a dû être une station navale » ; il fait allusion, ici, à une identification proposée par Seymour de Ricci³. En 1926, l'historien de la Gaule songe encore à Étapes — sans point d'interrogation, cette fois — avec la remarque : « Étapes est sur la Canche, dans la cité de Boulogne, mais à sa limite extrême⁴. » En 1927, Oudenburg retrouve un champion, avec E.-A. Gerbosch⁵. On s'explique donc aisément l'embarras où se sont trouvés L. Vanderkindere en 1890, Fr. Cumont en 1914, Des Marez en 1926, qui renoncent à proposer une identification ; « impossible », note Des Marez, « de situer ce port, la côte de la Seconde Belgique allant de la Seine à l'Escaut et ayant subi, au surplus, des modifications⁶. » Absolument justifiée, donc, s'avère la remarque désabusée d'A. Grenier, en 1930 : *Portu Aepatiaci*, « *locus desperatus* », que l'on cherche au hasard, depuis les environs d'Ostende (à Oudenburg, à Blankenberghe) jusqu'au Tréport ou à Étapes ; constatation que cet archéologue doit renouveler en 1931, avec l'objection, tout à fait

1. *Dict. histor. et archéol. du départ. du Pas-de-Calais*, I, p. 38.

2. *Alt. Celt. Sprachschatz*, col. 1443.

3. *Hist. de la Gaule*, V, p. 138. Cf. Grenier, *ouvr. cité*, p. 391.

4. *Ibid.*, p. 108.

5. Le « *Iccius* » ou « *Itius Portus* » de César (*Le Soir*, numéro du 19 ou du 20 août 1927).

6. *Le problème de la colonisation franque*, p. 24, n. 5. En réalité, la Seconde Belgique commençait, non à la Seine, mais à la Bresle (limite des départements de la Seine-Inférieure et de la Somme).

fondée : « Oudenbourg et Blankenberghe sont bien trop au nord¹. »

Tout récemment, le problème a encore attiré l'attention des chercheurs belges. En 1943, E. Janssens se borne à dire, dans son *Histoire ancienne de la mer du Nord* (p. 68), qu'*Epatiaci* est indéterminé ; et, cette année même, J. Breuer songe à Oudenbourg : « L'énigme du *P. Aepatiacus*, qui existait probablement en Belgique au iv^e siècle, n'est pas encore résolue. Peut-être doit-on cependant mettre quelque espoir en Oudenbourg, où, au xi^e siècle, on exhuma des vestiges si imposants d'une forteresse (probablement romaine et côtière à l'époque), qu'un chroniqueur étonné nous en a laissé une description fort curieuse². »

En mars 1944, encore, la toponymie amène C. Loontiens, bibliothécaire d'Ostende, à placer le port tant cherché au nord-est de cette ville, à Breedene : pour lui, en effet, cette localité doit son nom à la large embouchure d'un cours d'eau, l'Ee, venu de Plasschendale et accru des eaux du Noord Ee, originaire de Houtave. Ce nom d'Ee — variante d'Aa, terme germanique signifiant « eau » — ne pouvait se traduire en latin ; par contre, l'adjectif *breed* = « large », a pu se rendre par le latin *patens*, d'où le nom *Epatens* ou *Epatiacus*, avec la désinence gallo-romaine *-iacus* ; d'autres formes, par exemple *Epatientiorus*, ont certainement dû être employées³. Ces ingénieuses déductions n'auront certes pas le don de rallier tout le monde à la thèse de M. Loontiens. Il en est de même de l'opinion défendue dans un article qui va paraître dans les *Mélanges Van de Wyer*, à Louvain : étudiant la défense organisée par les Romains à la côte, d'après les données de la *Notitia Dignitatum*, M. M. Gysseling, licencié en philologie germanique, place près d'Oudenbourg *Epatiacus*, dont il explique le nom par le celtique *epat* ou *epad*, « cavalier⁴ » : fût-elle même exacte, cette interprétation ne suffirait pas pour emporter la conviction en faveur d'Oudenbourg.

* * *

Nous voilà donc en présence de bien nombreuses conjectures⁵ : Petrumviaco, en 1593 ; Pas d'Authy, avant 1656 ; Boulogne, depuis le milieu du xvii^e siècle jusqu'au début du xx^e ; Oudenbourg, de 1760 à nos jours ; Scharphout, de 1760 à 1876 ; entre Ostende et l'Écluse, en

1. *La Notitia Dignitatum et les frontières de l'est et du nord de la Gaule*, dans *Mélanges P. Thomas*, 1930, p. 387-393 ; *Archéol. gallo-romaine*, I, 1931, p. 391.

2. *La Belgique romaine*, 1944, p. 57.

3. *Epatiacus*, article publié dans la revue *Hamer* de Bruxelles (n^o de mars 1944).

4. Lettre du 4 décembre 1943. Cf. C. Loontiens, *loco cit.*

5. Il en est d'autres encore, sans doute, émises dans des études régionales, du Pas-de-Calais ou du Nord : il ne m'a pas été possible, en ces temps troublés, de faire, dans les publications de ces départements, les recherches que j'y aurais effectuées dans des circonstances normales.

1769 ; entre la Seine et l'Escaut (1787) ; près d'Ostende, en 1792 ; sur le Hont ou Escaut occidental, en 1839 ; à Bouchaute, de 1852 à 1911 ; Blankenberge, en 1876 ; Nieuport, en 1896 ; Étaples, de 1920 à 1938 ; Le Tréport, avant 1920 ; autant d'hypothèses manquant de base positive : ce ne sont, en somme, que pures suppositions, où le hasard, dirait-on vraiment — pour employer l'expression de M. Grenier — a joué le rôle principal. Aucun texte antique, aucune trouvaille archéologique n'est citée à l'appui de n'importe laquelle de ces localisations. La toponymie, également, qui nous apporte quelquefois une aide si précieuse pour élucider les problèmes de l'espèce, n'a été à même de fournir le moindre témoignage irrécusable. Desjardins a mille fois raison quand il déclare impossible d'arriver à établir n'importe quelle analogie entre *Bononia*, d'une part, *Marcis* ou *Portu Aepatiaci*, d'autre part, et, de son côté, Haigneré en est réduit, pour placer le *Portus* à Boulogne, à admettre la correction proposée par Bucherius en 1656 : *Gessoriaci* au lieu d'*Aepatiaci*, parfaitement inconnu en la justifiant par une assertion qui étonne sous la plume d'un archiviste, d'un paléographe, donc : « Les éléments graphiques de ce mot se rapportent trait pour trait à *Gessoriacus*. »

Parmi ces identifications, cependant, il en est une, celle de Boulogne, qui méritait, à mes yeux, de retenir notre attention, malgré l'absence de tout indice toponymique, et cela pour des raisons historiques, qui avaient déjà frappé Desjardins, Jullian et M. Grenier.

Desjardins ne déclarait-il point : « On doit d'autant plus s'étonner que *Bononia* ne soit pas mentionné dans la *Notice des Dignités*, soit dans le service du *dux Belgicae Secundae*, soit dans celui du *dux tractus Armorici*, qu'elle avait été le quartier général de la flotte de Carausius, alors qu'il avait précisément été chargé d'un commandement maritime analogue, « *per tractum Belgicae et Armoricae...* » ? Ce port, si considérable alors, n'aurait-il pas été lui-même, comme au temps de Carausius, le quartier général de la flotte du *dux tractus Armorici et Nervicani*, ou du *dux Belgicae Secundae*, dont la résidence n'est pas indiquée dans la *Notice*¹ ?

Quant à Jullian, il lui semblait également étrange que Boulogne, où devait résider le duc de la Belgique Seconde, chargé surtout de garder le passage de cette ville et d'épier les pirates qui longeaient les côtes de Flandre, ne soit pas nommée dans la *Notitia*, ni comme lieu d'attache d'une flotte, ni comme lieu de garnison². Sentiment partagé par M. Grenier, écrivant en 1931 : « On s'étonne de ne trouver dans la *Notitia* aucune mention de Boulogne, où la flotte de Bretagne, *classis Britannica*, devait encore avoir son port d'attache au iv^e siècle³. »

1. *Ouvr. cité*, p. 375-376.

2. *Ouvr. cité*, VIII, p. 107.

3. *Arch. gallo-romaine*, I, p. 391.

Le silence de la *Notitia* en ce qui concerne Boulogne semble d'autant plus inexplicable que cette ville, comme l'a si bien souligné Jullian, en son style vivant et imagé, occupait dans cette région de la Gaule la première place, au point de vue maritime et militaire. « Là, notait-il en 1920, ainsi qu'à Fréjus, stationnait une flotte de guerre, et c'était le lieu de passage de Gaule en Bretagne pour les armées, les courriers, les fonctionnaires et les empereurs. Boulogne formait le lieu d'attache de la province insulaire avec le reste de l'Empire, de la grande route des Gaules avec toutes les routes de l'île ; l'importance de son port lui venait, non pas des chemins maritimes qui longeaient ses rivages ou qui traversaient son canal, mais des chaussées militaires qui arrivaient derrière lui ou qui se présentaient en face de lui, de l'autre côté du détroit. Les œuvres de mer, sur ce point, dépendaient surtout des voies de terre : en dernière analyse, ce fut comme station essentielle de la grande voie impériale de l'Occident que Boulogne ne cessa de croître et de plaire. » « Le port de la Liane », écrit-il ailleurs, « était le lieu de rencontre entre deux grandes provinces de l'Empire romain, Gaule et Bretagne... Les maîtres du monde ne connaissaient que Boulogne quand il leur fallait passer en Angleterre, non pas seulement les empereurs, dont les plus agités ne manquèrent pas de s'embarquer ici (César, Caligula, Claude, Hadrien, Albinus, Sévère, Postume?), mais encore leurs légions et surtout leurs brasseurs d'affaires. Aidée par l'État, la ville réussit à accaparer les entreprises de transport entre l'île et le continent¹. »

L'absence, dans la *Notitia Dignitatum*, de toute mention de Boulogne, chef-lieu de la *civitas Bononensium*, est vraiment faite pour surprendre, puisque dans la seconde moitié du iv^e siècle l'endroit est cité à deux reprises comme port d'embarquement vers Richborough², en Bretagne : en 360, Lupicinus part de là, en plein niver, avec ses troupes, sur l'ordre de Julien, et huit ans plus tard, sous Valentinien I^{er}, le comte Théodose en fait autant. Bien plus, en 408, peu avant l'époque de la rédaction de la *Notice*, c'est à Boulogne que débarqua, avec son armée, l'usurpateur Constantin III, qui venait de prendre la pourpre dans l'île ; et, au v^e siècle, Olympiodore nous parle de la localité comme étant « la première du littoral gaulois » : ce qui, ainsi que le note Desjardins (p. 375), « peut signifier que c'est la plus importante de la côte, ou plutôt que c'est la première qu'on trouve sur le littoral de la Gaule, autrement dit qu'il n'y avait pas de port entre *Bononia* et le Rhin ».

A cela s'ajoute que c'est à Boulogne, à en croire Desjardins et Jullian, que nous devons placer le *portus Itius* où César s'embarqua, en l'an 55 et en l'an 54 avant J.-C., lors de ses deux expéditions en Bretagne. Là,

1. *Ouvr. cité*, V, p. 139, et VI, p. 458-459.

2. Richborough (*Rutupiae*) est précisément indiqué, comme point de débarquement pour se rendre du continent dans l'île, dans un *Itinéraire maritime* de l'antiquité.

seulement — *quo ex portu commodissimum in Britanniam trajectum esse cognoverat* (V, 2) — il a pu, semble-t-il, trouver un havre assez grand pour rassembler les 200 navires employés à la première campagne et établir les vastes chantiers où furent construits 688 vaisseaux, soit au total une flotte de près de 900 navires ; havre présentant de plus des berges étendues, puisque toute cette flotte y fut mise à sec.

À côté de ce *Portus Itius*, nous pouvons, si nous suivons Desjardins et Jullian, placer « plus avant dans la Liane » *Gesoriacus* ou *Gesoriacum*, nom porté couramment par le bas-quartier de Boulogne jusqu'à la fin du III^e siècle, tandis que *Bononia*, la ville haute, fortifiée vers 280, devint alors le centre de l'agglomération à laquelle elle imposa son nom¹. Pour ces auteurs, Boulogne a dû avoir deux ports au moins, au IV^e siècle ; il devait déjà en être de même à l'époque de César, puisque, comme l'a fait remarquer Desjardins, les commentateurs font allusion à *des ports* (IV, 36).

Dès lors, il nous faut bien conclure que c'est par une vraie lacune que la *Notitia* ne mentionne point, comme résidence du duc ou ville de garnison, une localité de cette importance, ... à moins de supposer, puisque Boulogne devrait être citée dans la *Notice*, qu'elle l'est sous un autre nom. Ainsi se fait-il que j'aie été amené à me demander si le *portus Aepatiacus* ne se trouvait pas à Boulogne même ou dans son voisinage immédiat.

Convaincu de ce que le nom d'une station romaine de cette importance n'a pu, normalement, disparaître sans laisser la moindre trace, j'ai donc scruté les cartes de Boulogne et de ses environs, avant tout celle des « environs du *Portus Itius*, de *Gesoriacum* et de *Bononia* », figurée sur la planche XV de l'ouvrage de Desjardins (I, p. 352), ainsi que la carte au 80 000^e (Boulogne 3 D). De cet examen, je ne retins qu'un seul nom pouvant, d'après l'évolution suivie dans la région par les noms en *-iacus*, avoir quelque rapport avec *Aepatiacus*, celui d'Isques, porté par un village de la rive droite de la Liane, à 6 km. en amont de la ville. En effet, dans ses *Noms de lieu de la France*², Longnon note que la finale *-ecques*, qui, dans les arrondissements de Boulogne et de Saint-Omer, représente, sous une forme romanisée, la désinence bas-allemande *-ick* < *-iacus* (par exemple, Blandecques, Coyecques, etc.), s'est assez fréquemment réduite, par un déplacement de l'accent tonique, à un *-ques* atone, comme dans Nordausques, Zudausques, Isques et d'autres. *Isques* était donc, tout comme *Aepatiacus*, un nom en *-iacus*, ainsi que le prouve, d'ailleurs, le dossier toponymique que j'ai pu reconstituer pour ce lieu : *Isecca*, 1069. — *Iseca*, 1080, 1084, 1156, 1157, 1173 (*parochia*), 1179 (*ecclesia*). — *Isica*, vers 1115, 1125-1155,

1. *Hist. de la Gaule*, VI, p. 458.

2. Édités de 1920 à 1929 par P. Marichal et L. Mirot (p. 86, nos 286-287).

1132, vers 1135, 1208. — *Hiseca*, 1119, 1120. — *Yseche*, 1199. — *Yseke*, 1199; 1254, 1293. — *Iseke*, 1214, 1286 à 1294, 1313. — *Iske*, vers 1214, 1251, 1559. — *Isique*, 1292, 1294. — *Yseque*, 1293, 1338, 1339, 1384, 1426, 1445, xv^e siècle, 1515. — *Iseque*, 1294, 1396. — *Isseke*, 1306, 1321, 1365. — *Isque*, 1429, 1462, 1474, 1498, 1504 à 1588, 1626 à 1675, 1708, 1709. — *Yske*, 1445, 1512, 1515, 1559. — *Ysecque*, 1477. — *Isque au Moustier*, 1491. — *Ysque*, 1510, 1599. — *Ysque le Moustier*, 1566. — *Isque le Moutier*, 1569, ou *le Moustier*, 1617. — *Isques*, depuis 1700¹.

La remarque générale faite par Longnon s'applique donc bien à *Isques*, qui doit provenir de quelque *Iciacus* ou plutôt *Itiacus*².

A première vue, nous pourrions être tentés de rattacher ce nom au gentilice *Iccius*, déjà attesté chez César, comme d'Arbois de Jubainville, Gröhler et Vincent le font pour Issy-sur-Seine (Seine, *in potestate Isiaca*, 980; *de Issiaco*, 1085; *Yssiacum*, vers 1176), Issy-l'Évêque (Saône-et-Loire, *in Hissiaco*, 928; *in Hisiaco*, 935) et Issey (Meuse, *Isiacus*, 925; *Iæei*, 1115, où $x = ss$)³. Ou bien même au nom du *Portus Itius*⁴, comme le suggérait Desjardins en 1876, alors que Wauters (1879, 1885, 1889) et Haigneré (1882) rejetaient cette origine. Le rattachement d'*Isques* à *Itius* est d'autant plus tentant que sur la carte des « Environs du Port Itius » de Desjardins se lit, précisément à la hauteur de l'actuel Pont-de-Briques, sur la même rive droite de la Liane, à 2 km. en aval d'*Isques*, les mots *Itius Portus*; d'autre part, on pourrait, en faveur de cette interprétation, invoquer des toponymes où le suffixe *-iacus* a été accolé à un terme géographique⁵. Toutefois, ce type de formation, comme celui

1. De Loisne, *Dict. top. du départ. du Pas-de-Calais*, 1907, p. 212; K. de Flou, *Woordenboek der Toponymie van Westelijk Vlaanderen*, VI, 1926, col. 901 à 904.

2. L'évolution aura été la même que pour d'autres localités du Pas-de-Calais, pour lesquelles nous possédons des formes plus anciennes : Coyecque, *Coiacus* en 814-864; Eperlecques, *Spirliacum* au xi^e siècle; Quesques, *Kessiacum* vers 830; Setques, *Sethiacus* en 723; Wisques, *Wicianus* en 648.

3. D'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France*, 1890, p. 359-361; Gröhler, *Ueber Ursprung u. Bedeutung der franz. Ortsnamen*, I, 1913, p. 210; Vincent, *Top. de la France*, 1937, p. 77.

4. *Itius*, nom énigmatique que Jullian (*ouvr. cité*, VI, p. 458) considérait comme celtique, signifiant peut-être *portus inferior*. Il est plutôt à rapprocher, semble-t-il, d'un terme signalé en Angleterre, *hithe* ou *hythe*, actuellement obsolète et signifiant « port », plus spécialement « petit port » ou débarcadère de rivière. (Murray, *English Dictionary*); on le fait remonter à un terme anglo-saxon *hyd* et on le met en rapport avec l'anc. germ. *hûthjâ*; en 725, déjà, un glossaire note : « de confugione, statione *hythae* ». Murray en cite encore les mentions suivantes : 1000, *an hythe et to thaere hythe*; vers 1440, « *hythe*, where bootys ryve to londe (= land) or stonde (= stañd) stacio »; 1538, *hythe*; 1723, *hyth*. Il se retrouve dans quelques noms de lieu de la Grande-Bretagne, tels *Hythe* (Kent), *Hide* en 1051, et *Lambeth* (Londres), *Lambhythe* en 1041, *Lambytha* en 1088, *Lambekith* en 1588.

Le terme apparaît aussi en divers endroits de la côte flamande : à Raversyde-lez-Middelkerke (1041, *Wilravens Hyde*) et, près de Nieuport, à Lombartzyde, Coxyde et Nieuwe Yde (n'existant plus de nos jours), *Nieuwe Hyde* ou *Yde* en 1246, *Nova Hida* en 1277 (cf. J. Vannérus, *Nieuwe Yde, un village disparu de la côte des Flandres*, Brux., 1922).

5. Par exemple, dans *Mosacum* et *Muzacum*, qui désignent en 1069 et 1086 Mouzay-sur-la-Meuse (Mosa), appelé en 886 *fiscum Mousense* et au xi^e siècle *in fino Mouzaio*; ou, encore,

de « appellatif + *acus* », est rare, et nous devons plutôt chercher ailleurs, d'autant plus que, si notre dossier toponymique d'Isques ne remonte pas au delà de 1069, un nom de lieu luxembourgeois, *Itzig*, cité dès le VIII^e siècle, va nous mener dans une autre direction.

En effet, puisque des considérations historiques rendent hautement vraisemblable, à mes yeux, la localisation du *Portus Aepatiacus* à Boulogne, ou près de la ville, je me suis demandé si l'*Itiacus* auquel nous pouvons rattacher *Isques* ne représente pas le restant d'un *Aepatiacus* ou *Epatiactus* fortement évolué ; supposition dans laquelle j'ai été fortifié par la succession des formes suivantes par lesquelles est passé le nom d'*Itzig*, dépendance de Hesperange (grand-duché de Luxembourg, au sud-sud-est de Luxembourg) : *Epuego*, leçon de cartulaire à corriger en *Epciego*, 781. — *Eptiaco*, vers 786. — *Epciaccum*, 787. — *Eptiacum*, 790, 903-904. — *Ezich*, 1069, 1161. — *Eceyo*, 1222. — *Hyschich*, 1275. — *Eszhic*, 1277 (au dos de l'acte, *Yscht*, *Ichezich*, XIV^e siècle). — *Ychtzig*, 1364. — *Ychtsich*, 1473. — *Ychsich*, 1495. — *Ytzich*, 1501, 1525, 1537. — *Yetzich*, 1528. — *Itzich*, 1570, 1574¹.

Ces graphies, *Ezich* (1069-1161), *Eceyum* (1222) et *Eszhic* (1277), absolument comparables à celles que nous avons pu mentionner pour Isques de 1069 à 1477 (*Isecca*, *Iseca*, *Isica*, *Hiseca*, *Yseche*, *Yseke*, *Isique*, *Yseque*, *Iseque*, *Isseke*, *Ysecque*), nous autorisent, certes, à supposer qu'*Isques* a dû passer par des formes analogues à celles revêtues par le nom d'*Itzig* au VIII^e siècle et au X^e : *Epciego*, *Eptiacum* ou *Epaciaccum*. Or, il n'est, certes, pas téméraire de voir dans *Eptiacum* un ancien *Epatiaccum*, par l'intermédiaire d'un *Epatiaccum* où l'*a* de la deuxième syllabe s'est assourdi, amuï.

D'autre part, le *p* de la première syllabe a pu, placé devant *t*, tomber à Isques, comme il l'a fait à *Itzig*, suivant un processus absolument normal, dont il serait facile de fournir de nombreux exemples. Qu'il me suffise d'en donner trois :

1^o Echternach (grand-duché de Luxembourg), *Epternacum* à partir de 698 (forme habituelle dans les textes latins) ; *Efternacum* ou *us*, vers 715, 993... 1161 ; *Aefternaca*, 752 ; *Hepternaca*, 762 ; *Ephterniacum*, *Epterniacum*, 870 ; *Efternacha*, 948 ; *Aefternacus*, 980, 1005 ; *Ephternacum*, 992 ; *Ephtirnacha*, 1059-1060 ; *Efdernacensis*, 1065 ; *Athernacum*, 1145 ; *in Eternacho*, fin du XII^e siècle ; *Esternay*, 1290 ; *Epternay*, 1310 ; *Eythernach*, 1395².

dans l'adjectif *Parisiacus*, attesté dans une inscription (*nautae Parisiaci*) et, plus tard, dans l'expression *Parisiaca urbs* ; également, dans deux documents de 754 et 775, *in pago Parisiaco* et *Parisiago* (Vincent, *ouvr. cité*, p. 70 et 86).

1. C. Wampach, *Geschichte der Grundherrschaft Echternach*, I et II, *passim* ; Heydinger, *Archidiaconatus in Longuionno Descriptio*, p. 36, 46 et 49 ; J. Vannérus, *Les biens... du clergé luxembourgeois au XVI^e siècle* (*Public. Sect. Hist. Lux.*, XL, p. 230) ; J. Meyers, *Studien zur Siedlungsgeschichte Luxemburgs*, p. 113 ; Publ. susdites, XXXVI, n^o 406 ; Wampach, *Urkundenbuch der altluxemb. Territorien*, IV, p. 459 et 536.

2. Wampach, *Urkundenbuch*, I, *passim* ; Beyer, *Mittelrhein. Urkundenb.*, I, II, *passim* ;

2^o Les Estinnes (Hainaut, arr. de Thuin), *Lestinis*, 697 ; *Liftinas*, 743 ; *Liptinas*, 745, 871 ; *Liptinis*, 870 ; *Leptinas fisco*, monnaie de Charles le Chauve (843-877) ; *Lestinal*, 1148 ; *de Lestinis*, 1150 ; *Lestines*, 1152¹.

3^o Dechy (cant. de Douai, Nord), *Diptiacum*, 899, 906, 1107 ; *Diciacum*, 1097 ; *Dichis*, 1181 ; *Dici*, 1205, 1259 ; *Ditiacum*, 1224².

Enfin, l'E ou AE initial d'*Epaticus* a fort bien pu donner l'I initial d'*Isques*, de même que l'E d'*Eptiacum* est devenu l'I initial d'*Itzig* ; de même encore qu'*Epoisso vico* de l'Itinéraire d'Antonin, *Epuso* de la *Notitia Dignitatum*, *Evosio* vers 540, *Eposium* en 585, se retrouvent dans Yvois (Carignan, Ardennes, France) et qu'*Eburiacum* s'est changé en Yvrac, Ivrey, Yvré ou Yvry, tandis que dans le Pas-de-Calais même *Everni* (fin du XI^e siècle) s'est mué en Iverny³.

Nous pouvons donc, pour résumer ces constatations toponymiques, admettre que l'E initial d'*Epaticus* a pu donner un I initial ; que l'a de la deuxième syllabe a pu disparaître, après s'être assourdi en e atone ; et que le p a pu, de son côté, tomber également, entre le VIII^e siècle et l'an 1069. *Epaticus* a donc pu devenir *Isques* par les intermédiaires *Epaticus*, *Eptiacus*, *Etiacus-Itiacus*, *Eveseca-Iveseca*. *Isecca* (1069)-*Iseca* (1080-1179), *Isica* (vers 1115-1208)⁴.

Mais la topographie locale nous autorise-t-elle également à voir dans *Isques* le successeur du *P. Aepaticus*, autrement dit pouvons-nous admettre qu'il y ait jamais eu un port, et un port important, à cet emplacement ?

A première vue, guère, car les cartes nous montrent le village sur la rive droite d'un modeste cours d'eau, la Liane, qui n'atteint la mer qu'à quelque 7 km. de là et n'acquiert une largeur appréciable — un peu plus de 300 mètres — qu'avant d'arriver à Boulogne. Seulement, c'est là la situation actuelle, alors qu'autrefois la Liane commençait à s'élargir en estuaire à partir d'*Isques* déjà.

C'est ce que supposait en 1700 Dom Ducrocq : « Le port *Itius* n'est autre que celui de Boulogne », écrivait ce bénédictin ; « il était autrefois si considérable qu'il s'étendait fort loin au delà de la ville, et même je doute que la mer n'ait point été anciennement jusqu'à un village qui se

Publ. Sect. Hist. Lux., XXXVI, nos 11, 45, 131, et XXXIII, n° 934 ; Meyers, *ouvr. cité*, p. 98.

1. Vincent, *Les noms de lieux de la Belgique*, p. 51 ; Carnoy, *Dict. étym. du nom des communes de Belgique*, I, p. 171.

2. *Statistique archéol. du départ. du Nord, arr. de Douai*, p. 122.

3. J. Vannérus, *Trois villes d'origine romaine dans l'ancien pays de Luxembourg-Chiny*, dans *Bull. Cl. des lettres Acad. R. de Belgique*, v^e série, XXI, p. 236-240 ; De Loisne, *ouvr. cité*, p. 212.

4. Haigneré remarquait à propos de cette forme, en 1882 (*Dict. hist. et archéol. du départ. du Pas-de-Calais*, III, p. 335) : dans « l'ancien nom *Iseca*, en roman *Iseke*, l'e, absolument muet, rendait la prononciation équivalente à celle d'aujourd'hui ; on a eu tort de lui donner dans l'orthographe moderne la forme d'un pluriel ».

nomme encore aujourd'hui *Isques* et qui aurait fort bien conservé le nom de l'ancien port, *Iccius*¹. »

Semblable était l'opinion exprimée par Dom Grenier, dans son *Introduction à l'Histoire de la Picardie* : « La rade de l'ancien port de Boulogne s'étendait plus avant qu'aujourd'hui dans la vallée où coule la Liane. C'était dans cette rade vaste et spacieuse, aujourd'hui comblée par les sables, que les vaisseaux se trouvaient à l'abri des vents par la hauteur des montagnes et des dunes qui couvrent la péninsule d'Outreau : *ampla et tecta statio navium*.

« Ce port avait près d'une lieue en longueur et s'étendait jusqu'à *Isque*, village entre la Lianne et le grand chemin de Boulogne à Samer ; c'était là que s'arrêtait la grande marée. On voit, en effet, par d'anciens aveux du fief d'Audisque, que le possesseur avait droit de vicomté sur les barques qui entraient au hable d'Isque ; on nous a assuré qu'on avait trouvé des restes d'un bassin dans ce lieu ; mais, quelque étendue que l'on donne à ce port sous les empereurs romains, il est certain que la mer se portait bien plus loin avant la rupture de l'isthme. »

En 1847, Mariette notait une tradition analogue, dans sa *Lettre à M. Bouillet* : « Un petit village annonce des prétentions à porter encore le nom de l'*Icius* de César : c'est le village d'Isques, nom moderne qui paraît être un dérivé assez naturel du substantif latin. Interrogez les habitants de ce village, et ils vous diront que la tradition du passage de César est encore vivante parmi eux, que la mer montait autrefois jusqu'à Isques, comme elle y monterait encore sans les moulins à eau du Pont-de-Briques et le Pont-de-l'Écluse de Boulogne, et que le lit de la Liane, bien plus large et plus profond qu'aujourd'hui, formait un port d'un abord facile et d'autant plus sûr qu'il était protégé du vent par les côteaux voisins². »

Mêmes constatations dans la *Géographie de la Gaule romaine* de Desjardins, en 1876 : « L'estuaire lui-même et les rives de la Liane, en un mot toute la partie basse comprise dans la vallée de cette rivière, présentent aujourd'hui un aspect très différent de celui que ces lieux offraient autrefois. Les deux rives de la Liane ne laissent, par leur rapprochement, qu'une étroite échappée sur l'océan, de 850 mètres d'ouverture, entre les falaises de la tour d'Ordre et celle de Châtillon. Le flot marin n'a ni l'espace ni la force nécessaires pour entraîner les alluvions accumulées dans la vallée basse et en a fait monter le niveau d'une manière très sensible pendant les quinze siècles qui nous séparent de l'époque romaine. Il est indubitable pour nous que la Liane avait alors une largeur et une profondeur triples de celles qu'elle présente de nos jours, et que les navires de mer pouvaient la remonter sans difficulté

1. Desjardins, *ouvr. cité*, p. 389.

2. Haigneré, *ouvr. cité*, p. 335-336.

jusqu'à Isques, c'est-à-dire jusqu'à 7 km. de son embouchure actuelle. »

Desjardins y revient encore plus loin, en développant sa thèse de l'emplacement du *Portus Itius* de César, qu'il situait à l'endroit appelé actuellement Pont-de-Briques, entre Isques et Boulogne, en le distinguant de *Gessoriacum*, sis plus en aval, à Bréquerecque, contre la ville actuelle.

« Le *Portus Itius* proprement dit n'était pas *Gessoriacum*, mais il devait être plus avant dans la Liane et dans les mêmes conditions de sécurité et de commodité qui ont été constamment requises par les Gaulois, et même par les Romains, pour l'établissement de leurs ports, à l'abri des vents et des coups de mer, et à portée des bois et des matériaux de construction.

« Le *Portus Itius*, dont *Isques* rappelle le nom¹ et marque le point

1. Il semble vraiment que cette ressemblance trompeuse ait influencé Desjardins, tout autant que la situation des lieux (qui plaide d'ailleurs en faveur d'*Isques* également). Ce que nous avons dit du passé toponymique d'*Isques* montre la vanité de cette ressemblance, comme le notait déjà Haigneré en 1882 (*ouvr. cité*, p. 335) : « Je ne vois pas d'analogie réelle entre le nom d'*Iseca* ou *Isca* et celui d'*Itius* ou *Icius*, avec lequel plusieurs ont cherché à l'identifier ; pourtant, l'attribution est sérieuse, et elle a séduit des esprits d'une haute valeur, mais plutôt par des considérations topographiques, je pense, que par des renseignements étymologiques. »

Ce rapport entre *Isques* et *Icius* avait déjà été rejeté, également, par A. Wauters, qui, de 1867 à 1889, avec une constance digne d'une thèse plus défendable, avait consacré quatre notices à l'identité de Wissant (arr. de Boulogne, cant. de Marquise) avec le port de César (*Le Portus Icius*, dans la *Revue trimestrielle de Bruxelles*, t. XIV, avril 1867, p. 202 à 207 ; Wissant, *l'ancien Portus Icius*, dans *Bull. Acad. R. de Belg.*, 11^e série, t. XLVII, 1879, p. 111 à 169, avec deux cartes ; *Quelques détails sur Wissant*, même *Bull.*, 111^e s., t. VIII, 1884, p. 668 à 692 ; *A propos du Portus Icius*, *ibid.*, 111^e s., t. XVIII, 1889, p. 413 à 423).

Dans la première de ces notices, il objecte contre Boulogne, qui prétendait, avec Calais et Wissant, avoir succédé à l'ancien *Portus Icius*, qu'il s'appelait *Bononia* tout en conservant le souvenir de son nom primitif et gaulois de *Gessoriacum* : « Est-il probable qu'il en ait eu un troisième, dont l'identité avec les deux autres n'aurait jamais été signalée ? Écartons donc Boulogne ... » (p. 203).

En 1879, Wauters commence par repousser tout lien entre *Isques* et le *Portus Itius* : « Disons-nous, avec le bénédictin Ducrocq et le P. Lequien, dont l'opinion a été reprise de nos jours, que le *P. Icius* n'est autre que *Isques*... à 8 km. de la mer, à 4 km. de Saint-Léonard, où la Liane commence à s'élargir ? Mais *Isques*, à moins que l'on ne remonte à une époque extrêmement reculée, peut être considéré comme un village méditerranéen et rien n'autorise à penser que là se trouvait du temps de César le port des Morins, tandis que dès l'époque des premiers empereurs ce dernier était transféré à l'endroit dit alors *Gessoriacum* et depuis *Bononia*. L'existence de *Gessoriacum* comme port à l'embouchure de la Liane est nécessairement contraire à celle du *Portus Icius* sur la même rivière, à 8,000 mètres en amont. D'ailleurs, il est impossible de concilier le récit de César avec la hauteur des eaux dans la Liane... On comprend combien il eût été difficile de disposer un grand nombre de vaisseaux (les 800 voiles de la flotte romaine) dans une rivière » (p. 121).

Puis il propose une autre étymologie pour *Isques* : « A part toutes les circonstances empruntées à la topographie, l'assimilation d'*Isques* et de *Portus Icius* est impossible. Il ne manque pas de localités appelées comme la première dans les pays où il y a eu des Gaulois. De ce nombre sont les deux Yssche du Brabant, l'un et l'autre désignés, dans les actes anciens, par le vocable *Isca*. Cette dénomination était aussi portée dans l'île des Bretons ou Angleterre par les villes d'Exeter et de Carléon, qui s'appelaient, la première *Isca Dumnoniorum* ou *Yssche des Dumnonnes*, et la seconde *Isca Silurum* ou *Yssche des Silures*. Il existe une grande similitude entre *Isque* ou *Yssche*, *Assche*, *Essche*, noms qui se ren-

extrême dans la Liane, dut s'étendre singulièrement vers l'embouchure, pour l'établissement de ces vastes chantiers qui, en moins de six mois, permirent de mettre à flot 600 navires ajoutés aux 200 qui se trouvaient déjà dans « les ports ». Il dut, en raison de ce fait même, s'allonger jusqu'à la ville gauloise de *Gesoriacum*, dont l'emplacement précis est déterminé par le quartier de Bréquerecque et l'ancienne île Saint-Laurent, et qui était comme l'avant-port d'*Itius*. Ainsi se trouve justifié le pluriel de César, « les ports » ; il n'a pas jugé nécessaire d'appeler par son nom cet avant-port, dont l'importance ne paraît dater que de l'époque romaine. »

contrent fréquemment en Belgique et dont les consonnes se forment le noyau, le squelette, l'ossature : rien d'approchant ne se retrouve dans *Iccius* ou *Itius* (p. 125). Et il conclut : « Tous les faits connus sont défavorables à la thèse bolonaise. L'ancien nom de Boulogne, *Gessoriacum*, ne peut s'appliquer à *Itium*, qui n'est pas le village actuel d'*Isques* » (p. 133).

L'archiviste de Bruxelles revient encore sur la question en 1885 : « On a supposé et non prouvé que le lit de la Liane a été jadis beaucoup plus large qu'il ne l'est actuellement. L'aire de son bassin n'ayant pas varié, la quantité d'eau charriée par cette rivière n'a pas diminué dans des proportions considérables et son embouchure n'a jamais eu des dimensions telles qu'une flotte très nombreuse eût pu y manœuvrer. Ceci qu'on en ait dit, on se heurte ici à une impossibilité manifeste. Si on se préoccupe des arguments empruntés à la science des étymologies, on admettra difficilement la transformation de la forme latine *Iccius* (*Itium* dans Strabon) en *Isca* ou *Isques*, située à l'endroit où la Liane, déjà si étroite près de Boulogne, offre encore moins l'apparence d'un port. Les *Isca* se rencontraient dans toutes les contrées où la race gauloise a habité : en Angleterre comme en Belgique et en France, et, en Belgique comme dans le Boulonnais, la forme gallo-latine : *Isca* est devenue la forme française ou flamande : *Isques*, *Isseche*, *Yssche*. Entre elle et *Itium*, il n'y a pas de confusion possible » (*Quelques détails*, p. 669). Si cette dernière constatation est évidente, les arguments, topographiques et philologiques, invoqués par Wauters étaient faibles ; aussi provoquèrent-ils une riposte de Haigheré, dans une série d'articles, publiée, du 12 mai au 29 décembre 1886, sous le titre *Le Portus Itius*, dans *L'Impartial de Boulogne*.

De cette dissertation, je ne retiendrai que ce que l'historien de Boulogne dit des noms appliqués dans l'antiquité à ce port : « Le hameau d'Audisque (*Vieil-Isque*), au fond de l'estuaire de la Liane, garde le souvenir d'*Itius* » (p. 37). D'autre part, à la remarque de Wauters : « Boulogne, qui a déjà deux noms à l'époque romaine, n'en saurait avoir un troisième », il répond : « Il n'est pas vrai que Boulogne ait porté trois noms à la fois. Ce n'est pas la ville, c'est le port qui s'est appelé *Itius* ou *Iccius* ; la ville n'a eu que deux noms, l'un gaulois *Gesoriacum*, l'autre romain *Bononia* : ces deux noms ont été successifs et non simultanés comme la Vie de Constantin (*Bononia, quam Galli prius Gesoriacum vocabant*) et la Table de Peutinger (*Gesogiacum quod nunc Bononia*) le disent formellement. »

Enfin, dans sa dernière notice, Wauters persiste, en 1889, à affirmer que « toutes les circonstances géographiques et historiques militent en faveur de Wissant », et rejette une nouvelle fois tout rapport philologique entre les noms d'*Iccius* et d'*Isques* : pourquoi Boulogne, déjà appelée *Gessoriacus* et *Bononia*, « aurait-elle reçu une troisième désignation, celle de *P. Iccius*, qui serait restée attachée, non à une localité située à l'embouchure de la Liane, mais à un village éloigné de 8 km. de la côte, *Isques* » ?

Il convient de remarquer que le rapprochement proposé par Wauters entre *Isques* et *Isca* n'a aucune valeur. *Isca* est un nom de cours d'eau, qui se retrouve dans le Brabant, à Overysseche (fr. *Isque*), *Isca* en 832, *Hisca* en 1232, et à Neerysseche (fr. *Basse-Isque*), *Hysca* en 1115, *Nederisca* en 1155 ; également, dans le grand-duché de Luxembourg, avec le nom de la rivière l'Eisch, *Ischa* en 960 (cf. Vincent, *Les noms de lieux de la Belgique*, p. 7 et 23, et Carnoy, *Dict. étym.*, II, p. 447, qui remarque que « le nom est visiblement celtique, puisque celt. *iska* signifie -cau- »). Malgré les apparences, l'hydronyme *Isca* ne peut entrer en ligne de compte pour *Isques*, puisque la rivière s'appelle la Liane, *Elna* en 716 ; Desjardins, pl. XVI.

Ces vastes chantiers de construction, dont en 1864 Creuly admettait déjà l'existence dans la rivière de Boulogne, ont été marqués par Desjardins (sur sa planche XV) sur la rive droite de la Liane jusqu'à Isques et sur la rive gauche, même, jusqu'à 2 km. 1/2 en amont de ce village. En 1880, Haigneré parle également du chantier maritime indispensable dans un port aussi important que l'était celui de Boulogne.

« *L'Itius Portus* proprement dit », remarque encore Desjardins, « dut être abandonné dès le second siècle, lorsque les alluvions de la Liane et les travaux d'art de Pont-de-Briques, où passait la voie romaine venant de *Juliobona* (Lillebonne) et de *Samarobriva* (Amiens), formèrent un barrage qui empêcha la marée de se faire sentir jusqu'à Isques¹. »

En 1880, Haigneré célèbre aussi, dans sa notice historique sur Boulogne², les avantages du port naturel constitué par l'estuaire de la Liane : « Abrisé contre tous les vents par les hautes collines qui lui font de toutes parts une enceinte ininterrompue, il était favorable à la construction et au séjour des flottes les plus nombreuses. C'est par là, sans nul doute, qu'avaient lieu principalement les communications internationales, entre la Gaule et la Grande-Bretagne, pour le commerce d'importation et d'exportation... Une vaste nappe d'eau, semblable à un golfe intérieur (*omnem sinum illum portum*, dit Eumène, dans son panégyrique de Constance Chlore), s'étendait d'une rive à l'autre... Le lit de la Liane était à cette époque bien plus large que n'est aujourd'hui le bassin de retenue ; toute la plaine où circule aujourd'hui le cours tranquille de ses eaux était autrefois, jusqu'à une distance qu'il est impossible de préciser, couverte chaque jour par les eaux de la mer, qui remontait au moins jusqu'à Isques et peut-être au delà³. Le premier essai de barrage qu'on entreprit pour limiter cet immense estuaire fut la construction du pont qui a donné son nom au hameau du Pont-de-Briques. Un document du xv^e siècle dit expressément que ce travail fut exécuté « pour arrêter les desbordemens de la mer ».

Plus loin, signalant l'opinion de Desjardins, qui plaçait à Bréquerrecque la station de navires et le lieu où l'on tirait les vaisseaux à sec, Haigneré déclarait n'avoir « ni l'intention ni le moyen d'affirmer ou de contredire cette opinion » ; toutefois, affirme-t-il, « quelle que soit l'opinion que l'on veuille se former sur la partie de l'estuaire qui a servi de chantier à J. César et à Labiénus, quel que soit l'endroit où l'on puisse croire que l'on tirait alors les vaisseaux à sec — fût-ce même à Isques — il entend maintenir comme archéologiquement indiscutable l'identité

1. Desjardins, *ouvr. cité*, p. 377, 378 et 387.

2. *Dict. hist. et archéol. du Pas-de-Calais*, I, p. 2 et 3.

3. En 1862, dans son *Étude sur le P. Itius de César*, Haigneré, relevant que « le port de Boulogne n'est plus qu'une ombre de ce qu'il a dû être à l'époque romaine », évoquait « cette marée fougueuse qui remplissait, et remplirait encore sans les barrages, tout le bassin de la Liane, jusqu'au Pont-de-Briques, à près de 4 km. dans l'intérieur des terres ».

de *Gesoriacum* et de *Bononia*, c'est-à-dire du territoire habité par la population gallo-romaine, depuis César jusqu'à Constantin¹.

En 1886, Haighneré renchérit encore², en insistant sur le rôle joué autrefois par la Liane dans l'aménagement du port de Boulogne : alors que de son temps le port n'avait qu'une superficie de 80 hectares, « lorsque la Liane, au lieu de serpenter péniblement au milieu des atterrissements qui remplissent la vallée de Saint-Léonard et du Pont-de-Briques, y mêlait ses eaux à celles de la marée dans toute l'étendue de son bassin primitif, la surface baignée par les flots était dix fois, que dis-je, cent fois plus considérable. Alors qu'il n'y avait aucun barrage, aucune écluse, à peine un pont sur pilotis pour le passage des piétons, tout le bassin de la Liane était le port. La marée, suivant le témoignage oral des anciens, remontait la rivière, en mascaret, jusqu'au Pont-de-Briques ».

À ce témoignage reposant sur la tradition orale s'en ajoute d'ailleurs un autre, documentaire : celui des anciens aveux du fief d'Audisque, où nous avons vu mentionner le droit prélevé par le possesseur de ce fief sur les barques entrant « au *hable* (= *havre*) d'*Isque* ».

Et, précisément, l'existence de cet Audisque (hameau de la commune de Saint-Étienne-du-Mont), sis à 1 km. 1/2 en aval d'*Isques*, près du Pont-de-Briques, corrobore singulièrement notre hypothèse sur le rapport à établir entre *Isques* et le *P. Aepatiacus*. Ce nom d'Audisque, en effet, écrit *Audisque* en 1458, *Odisque* en 1484, *Audisques* en 1698³, doit s'interpréter comme le faisait Haighneré — qui le comparait à Audinghen = Vieil-Inghen et à Audessombres = Vieux-Sombres — par « Vieil Isque », si bien qu'il croyait « qu'Audisque, mieux que le village d'*Isques*, représente la station intérieure du *hable* d'*Icius* ». Là, donc, où un hôpital de Saint-Nicolas est cité dès le XII^e siècle, a certainement existé un port, le *Hable d'Audisque*, dès le XI^e siècle au moins, puisque le nouvel *Isques* est mentionné en 1069 déjà ; et nous pouvons dès lors conjecturer, avec d'autant plus de vraisemblance, que ce port du Vieil-*Isques* n'était autre que le *Portus Aepatiacus* de la *Notitia*.

Du reste, certaines constatations archéologiques viennent encore étayer cette nypothèse.

Tout d'abord, nous venons de le voir, Audisque était desservie par une route romaine primordiale, celle d'Amiens à Boulogne, venue de Milan, par Lyon et Reims : cette voie traversait la Liane au Pont-de-Briques et gagnait Boulogne par Saint-Léonard, Ostrehove et Bréquerecque ; ce sont même les travaux nécessités par son passage au Pont-de-Briques qui, à ce que croit Desjardins, ont contribué, avec l'ensablement de la

1. Ailleurs, l'archiviste boulonnais remarque que « dans la première moitié du XIV^e siècle la Liane était navigable jusque dans le bassin du Pont-de-Briques » (p. 194).

2. *Le Portus Itius*, p. 13, 16, 18 et 20.

3. De Loisnc, *ouvr. cité*, p. 20 ; De Flou, *ouvr. cité*, I, col. 361-362.

rivière, à faire abandonner, dès le II^e siècle, l'*Itius portus* proprement dit. Ce qui augmentait encore l'importance de cette artère, c'est qu'elle recevait, avant d'atteindre le Pont-de-Briques, une autre voie, venue de *Juliobona*.

D'autre part, on a mis au jour à l'est de Boulogne, à Bréquerecque, sur la route de Montreuil et sur les bords de la Liane, des briques à la marque *CL(assis) BR(itannica)*, trouvailles dont Desjardins fait état pour appliquer à *Gesoriacum* et au *Portus Itius* la mention que Pline fait d'un *portus Morinorum Britannicum*, trouvailles qui s'accordent à merveille avec l'existence du *P. Aepatiacus* aux bords de la rivière. D'ailleurs, nombreux sont les restes de l'époque romaine recueillis dans ces parages, spécialement dans le faubourg de Bréquerecque, « le plus riche en vestiges de Boulogne romain » (Haigneré), où Desjardins plaçait le *Portus Vetus Gesoriacensis vel Portus Britannicus Morinorum*; où ont été découvertes, le long de la voie romaine d'Amiens, de nombreuses sépultures, entre autres le tombeau d'Arrenius Verecundus, triérarque de la flotte britannique; d'où proviennent la plupart des monnaies romaines et autres antiquités du musée de Boulogne et des collections particulières de la ville. Des briques romaines — celles à la marque *CL. BR.?* — ajoute Desjardins, ont été recueillies au Pont-de-Briques et dans le voisinage d'Isques¹.

Mais il est temps de conclure, en terminant cette étude « dont la longueur sera sans doute, pour employer les termes que Desjardins appliquait à sa notice sur Boulogne, jugée digne d'excuse, en raison de l'intérêt exceptionnel qui s'attache à ces lieux maritimes, sans contestation les plus considérables que la Gaule et même l'Empire romain aient jamais possédés sur l'océan » (p. 388).

Histoire, toponymie, topographie, archéologie concourent à nous faire placer le *Portus Aepatiaci* à Isques, et plus particulièrement à Audisque, près de ce Boulogne que l'on s'étonnait à si juste titre de ne pas voir mentionner dans la *Notitia Dignitatum*. *Aepatiacus* doit, sans doute, venir occuper, dans l'ensemble des installations portuaires de l'antique *Bononia*, la place attribuée au *Portus Itius*.

Cette localisation porte à quatre : *P. Itius*, *Gesoriacum*, *Bononia*, *Portus Aepatiacus*, les noms appliqués à la seule station navale de Boulogne, si, bien entendu, l'on place le *Portus Itius* à la Liane, avec Desjardins et Jullian. Que l'on mette *Itius* ailleurs, il n'en reste pas moins pour Boulogne trois dénominations différentes, richesse d'appellations qui apporte un témoignage de plus en faveur du développement pris par le port des Morins². En tout cas, on s'explique fort bien que le port

1. Haigneré, *Dict.*, III, p. 373; Cousin, *Trois voies romaines du Boulonnais*, 1859, p. 8 à 11; Desjardins, p. 380 et 387.

2. Desjardins notait déjà (p. 387), à propos de ces différentes appellations : « L'importance exceptionnelle de ce vaste et unique établissement maritime, sous ses quatre noms

d'Audisque ait porté un autre nom que Boulogne, puisqu'il en était éloigné d'une lieue.

L'identification que je propose pour le siège de la garnison des soldats nerviens mis à la disposition du *dux* de la Belgique Seconde au début du v^e siècle n'intéresse pas seulement l'histoire de Boulogne : grâce à elle, nous pourrions mieux reconstituer l'image que nous devons nous faire de la ligne de défense de l'Empire romain à son déclin et de l'influence qu'elle a pu exercer sur le tracé de la frontière linguistique dans le nord de la France et en Belgique.

Les routes de Boulogne-Cassel-Tournai-Bavai et Bavai-Tongres-Maastricht ont dû, on le sait maintenant, jouer un rôle essentiel dans l'établissement du *limes belgicus* du iv^e siècle. Boulogne, à la mer, d'une part, Caster-sur-Meuse, près de Maastricht, d'autre part, où plusieurs indices nous engagent à chercher le lieu de garnison des *Laeti Lagenses* de la *Notitia*¹, ont dû, semble-t-il bien, former les piliers extrêmes de cette ligne fortifiée, comme elles ont constitué les deux pointes les plus avancées, vers l'ouest et vers l'est, de la limite septentrionale du domaine des langues romanisées.

La localisation du *Portus Aepatiacus* contre Boulogne et celle des *Laeti Lagenses* à Caster, comme je suis fort tenté de le faire, s'accordent singulièrement avec la conjecture que le tracé de la frontière linguistique dans nos régions doit être mis en rapport avec la ligne de défense du iv^e siècle. A ce point de vue, il est intéressant de savoir que nous devons décidément renoncer à situer le *Portus Aepatiacus* aussi loin de la limite des langues que l'est la région d'Ostende ; M. Grenier ne se trompait donc point lorsqu'en 1931 il trouvait qu'Oudenbourg et Blankenberge sont bien trop au nord pour avoir pu prendre place dans le système défensif organisé au iv^e siècle contre les Barbares.

JULES VANNÉRUS.

Le Fawetay, à Spa, 15 avril 1944.

NOTE ADDITIONNELLE. — A propos des nombreuses identifications proposées pour le *P. Aepatiaci*, il convient de remarquer encore : en 1808 De Bast, en 1839 Walckenaer, en 1852 Roulez, en 1923 Lesmaries, ne se prononcent point.

En 1818, dans son *Commentarius perpetuus...*, Bruining parlait de Pettena, à l'embouchure de l'Escaut (cf. Schayes, *La Belgique et les Pays-Bas...*, II, 1858, p. 473). En 1852, Van der Rit s'étend assez longuement sur « le hâvre de Bouchaute », où il plaçait notre port, au Capitalen Dam d'où pouvaient

différents, *p. Itius*, *Gesoriacum*, *p. Britannicus Morinorum*, *Bononia Oceanensis*, et dans des emplacements voisins les uns des autres, suivant vers la mer la pente naturelle et forcée de tous les ports construits dans les estuaires des fleuves océaniques, n'a jamais cessé de tenir le premier rang pendant toute l'antiquité. »

1. Cf. J. Vannérus, *Le Limes et les fortifications gallo-romaines de Belgique*, p. 228 à 254.

partir à haute marée les navires à destination de l'île de Walcheren et des côtes de la Morinie ; en 1877, cet emplacement est adopté par C. Van Dessel (*Topogr. des voies romaines de la Belgique*, p. 13).

En 1911, G. Bloch (*Hist. de France* de Lavissee, I, 2, p. 292) indique, avec un point d'interrogation, Blankenberge, que Carton avait proposé vers 1842 (cf. Schayes, *loc. cit.*).

En 1915, F. Lot mentionne le *portus* comme « localité inconnue » (*Rev. hist.*, t. CXIX, p. 5), tandis qu'en 1933 E. Stein (*C. I. Lat.*, XIII, vi, p. 135) le place au port d'Étaples.

En 1936, F. Lot se borne encore (*Rev. Ét. anc.*, t. XXXVIII, p. 292) à citer le *P. Aepatiaci*, sans identification. S'étonnant — comme Desjardins, Jullian et Grenier — de ce que Boulogne, port d'attache d'une flotte célèbre, soit ignoré de la *Notitia*, il se demande si ce n'est point parce que cette station avait été abandonnée, alors, au profit d'Étaples ou, plutôt, de la localité disparue, en face, sur la rive gauche de la Canche.

Aux formes anciennes déjà énumérées pour le nom d'Itziq, il convient d'en ajouter une, de 1367, *Iffztych* (*Publ. Sect. Hist. Lux.*, t. LXII, p. 267), intéressante par la présence des *ff*.
